

<http://www.snetap-fsu.fr/Rentree-scolaire-2018-une-nouvelle-gouvernance-affichee-qui-ne-fera-pas-le-beau-temps.html>



Rentrée 2018 : Une nouvelle gouvernance affichée qui ne fera pas le beau temps !

- Les Dossiers - Carte scolaire - Carte scolaire -

Date de mise en ligne : samedi 17 juin 2017

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Alors que le **SNETAP-FSU** a obtenu cette présentation anticipée, afin que les établissements puissent en disposer pour proposer leur projet d'évolution de structures lors des CA de fin d'année, la **DGER** a attendu le 15 juin pour la faire paraître.

[La note de service préparatoire à la RS 2018](#) a été présentée courant mai devant les instances de l'EA.

Dans le contenu, le Snetap-FSU y déplore l'absence d'agenda et de règles concourant à améliorer le dialogue social, celui-ci s'étant en région profondément dégradé ces dernières années.

Les nombreux dysfonctionnements constatés lors des précédents examens de carte scolaire, et notamment pour la RS 2017, auraient justifié un cadre de concertation redéfini, avec un calendrier respectueux notamment de l'ouverture de l'application Post-bac.

La **DGER** a reconnu l'intérêt d'un tel agenda et d'un cadre redéfini mais les renvoie à dans une note à venir portant sur le dialogue de gestion.

Sur le fond, le Snetap-FSU retient un manque d'ambition caractérisé par les absences de plan d'actions relayant le 6ème Schéma National des Formations, de références faites aux travaux en cours sur l'évaluation, l'individualisation, la rénovation de la voie professionnelle et le décrochage scolaire alors que des évolutions des dispositifs actuels sont actées.

Pour le Snetap-FSU, des éléments demeurent inacceptables :

le maintien du pilotage par le manque de moyens, avec plafonnements arbitraire des effectifs ;

l'absence de garantie de financement concernant les options facultatives - le Snetap-FSU a demandé un inventaire précis de l'offre et des financements (lycée par lycée) ;

l'absence de chapitre spécifique consacré à la formation des personnels...

Seule « nouveauté 2018, un encouragement à signer des conventions entre **DRAAF** et conseils régionaux auxquelles les établissements pourront souscrire Ils sont susceptibles de permettre aux **EPLFFPA** de mieux financer des besoins en fonds de roulement pour garantir la mise en paiement des salaires des personnels sur budget, la politique des **CFA** et **CFPPA** ou encore la mise en oeuvre des politiques publiques sur les exploitations agricoles...

Mais sur fond de baisse des dotations aux collectivités territoriales, le Snetap-FSU est en droit d'être sceptique. Par ailleurs, le Snetap-FSU a tenu à rappeler que les établissements publics ne sont pas des établissements sous contrat, et que les risques d'inféodation des chefs d'établissement aux injonctions des autorités académiques et des exécutifs des conseils régionaux pourront ainsi s'accroître.